



Aménagement cycliste utilitaire sur la rue Laurier

Commentaires d'Action Vélo Outaouais

6 décembre 2013

Rédacteurs pour AVO : Bruno Emond, Bernard Hurteau.

Table des matières

Table des matières	1
À propos d'Action Vélo Outaouais	1
Introduction	2
Contexte	2
Laurier entre Laval et Boulevard des Allumettières	2
Près de Laurier.....	5
Annexes.....	6
Photographies (fournies par Vélo Services)	6
Commentaires de Bernard Hurteau (résident du district Hull-Wright).....	7
Fournier-Laurier-Taché.....	7
Tronçon Fournier.....	7
Dussault.....	7
Laurier, Dussault-Boulevard des Allumettières	7
Laurier, Boulevard des Allumettières-Boulevard de Maisonneuve	8
Laurier, Boulevard de Maisonneuve-Montcalm	9

À propos d'Action Vélo Outaouais

Action vélo Outaouais est un organisme à but non lucratif, composé d'organisations vélo et d'individus, ayant comme mission de représenter les intérêts des cyclistes auprès des différentes autorités municipales et provinciales, des agences et des institutions. Ses principaux champs d'intervention sont les dossiers de planification et d'aménagement du réseau cyclable sécuritaire sur le territoire de l'Outaouais, la promotion et l'organisation du transport actif (Réseau vélo-boulot), la promotion du cyclisme et d'évènements à des fins touristiques et récréatives, et finalement, la finalisation de l'aménagement de la Route verte. Au total, Action vélo Outaouais rejoint plus de 3000 cyclistes en Outaouais par l'entremise de son activité de sensibilisation au transport actif «Réseau vélo-boulot» ainsi que par les membres de ses organismes partenaires.

Introduction

Le présent document contient de l'information colligée par Action Vélo Outaouais dans le cadre d'une requête formulée par la ville de Gatineau et AECOM pour l'aménagement d'un lien cyclable utilitaire sur la rue Laurier entre la rue Laval et le Boulevard des Allumettières. L'annexe B contient aussi des commentaires de Bernard Hurteau qui identifie quelques problèmes et solutions pour la circulation cycliste sur la rue Laurier.

Contexte

AECOM (www.aecom.com) été mandaté par la Ville de Gatineau pour étudier un aménagement cycliste utilitaire sur la rue Laurier, entre le boulevard des Allumettières et la rue Laval. Un atelier de travail sera organisé prochainement rassemblant divers intervenants pour discuter des avenues possibles. Entre temps, AECOM réalisera une analyse sommaire des besoins qui résumera la situation actuelle en matière de circulation (autos camions, autobus, modes actifs), des générateurs de déplacement, des liens avec les sentiers cyclables existants, du stationnement, etc.

Pour compléter cette analyse, AECOM aimerait connaître les besoins et les préoccupations des cyclistes dans ce secteur. Le 28 novembre 2013, AECOM (Nadine Lafond, Directrice de projet) a demandé à Action Vélo Outaouais de lui faire parvenir toute information pertinente telle que résultats de sondages auprès des usagers de vélo-boulot, plaintes des usagers, recommandations quant aux types d'aménagement les plus appréciés, etc. La réception de ces intrants est attendue d'ici vendredi le 6 décembre 2013.


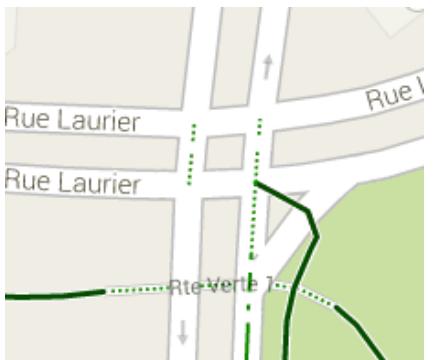
Nadine Lafond, ing. M.Sc.A. Directrice de projet Planification des transports et circulation Tél. : 819 777-1630 poste 6919 nadine.lafond@aecom.com	AECOM 228, boulevard Saint-Joseph, bureau 303 Gatineau (Québec) Canada J8Y 3X4 Tél. : 819 777-1630 Téléc. : 819 777- 2047 www.aecom.com
---	---

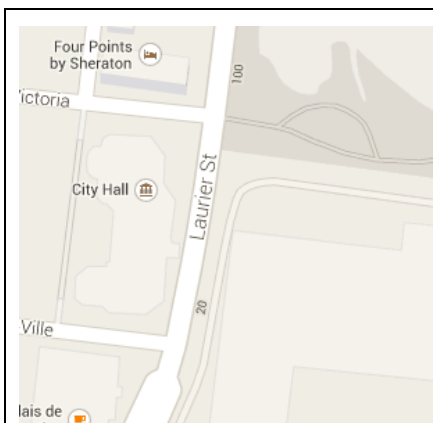
Laurier entre Laval et Boulevard des Allumettières

Le tableau suivant présente quelques enjeux en fonction d'intersections sur la rue Laurier. L'AVO propose que deux bandes cyclables soient faites sur la rue Laurier : du côté sud entre la rue Eddy et le Boulevard des Allumettières, et sur le côté nord entre le Boulevard des Allumettières et la rue Montcalm.

L'AVO est préoccupé par le fait que le devis semble être limité au segment entre la rue Laval et le Boulevard des Allumettières, ce qui pose des problèmes particuliers de connexion près de la rue Laval.

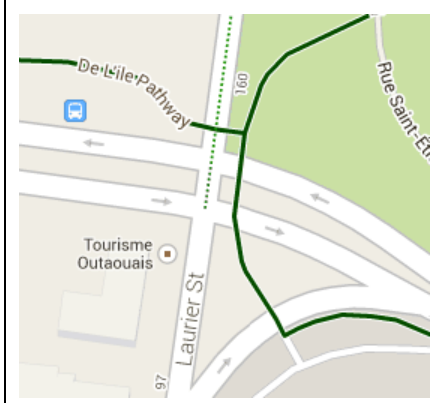
De plus, comme cet axe est situé au cœur du centre ville de Gatineau, l'AVO voudrait que le développement de ce segment soit positionné dans le contexte plus global de son extension vers l'est (Dusseault), l'ouest (St-Joseph, UQO) et vers le nord (Montcalm, sentier du Ruisseau de la Brasserie, St-Rédempteur, via RapiBus).

	<p>Intersection Laval-Laurier</p> <ul style="list-style-type: none"> • La signalisation et le marquage de la chaussée seront importants pour relier la voie cyclable sur Laurier à piste cyclable adjacente. Plusieurs cyclistes empruntent la piste cyclable et se dirigent vers Laurier à cette intersection. L'ajout de la voie cyclable sur Laurier augmentera le croisement des cyclistes à cet endroit. La largeur de la piste devra être suffisante pour permettre le croisement et les virages à presque 90 degré pour s'engager sur la voie cyclable sur Laurier. • Si une voie cyclable unidirectionnelle est située sur le côté nord de Laurier et se termine à Laval, il sera très difficile de traverser la rue pour rejoindre la piste cyclable sur le côté nord en période de pointe, ce qui inciterait les cyclistes à poursuivre leur route sur Laurier avec les problèmes de sécurité importants pour accéder à la piste cyclable sur le côté nord à l'intersection Eddy. Une piste unidirectionnelle devrait continuer jusqu'à la rue Montcalm.
	<p>Intersection De Maisonneuve-Laurier</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intersection Maisonneuve-Laurier est une intersection majeure pour la circulation automobile. Si une piste bidirectionnelle est située sur le côté sud, il faudra s'assurer que le virage à droite des automobilistes vers Ottawa ne pose pas de problème de sécurité pour les cyclistes.



Maison du citoyen et Musée des civilisations

- Le rétrécissement de Laurier en face de la Maison du citoyen devrait être compensés par des mesures de protection des cyclistes comme des bollards.
- La signalisation et le marquage de la chaussée devraient bien indiquer la voie cyclable en face du Musée des Civilisations étant donné le stationnement des autobus.
- De plus, si la voie cyclable est bidirectionnelle et située sur le côté sud, une signalisation adéquate et possiblement l'interdiction des virages à droite sur le feu rouge pour les automobilistes sortant du Musée devrait être considérée pour la sécurité des cyclistes se dirigeant en direction ouest.

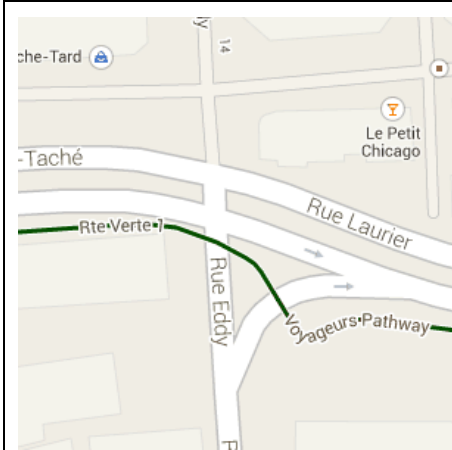


Intersection Boulevard des Allumettières-Laurier

- La connexion entre la voie cyclable sur Laurier et les pistes cyclables sur le côté est du Boulevard des Allumettières devraient être conçus pour offrir une protection suffisante aux cyclistes contre les automobilistes, et un partage de l'espace avec les nombreux piétons à cette intersection.

Près de Laurier

Le tableau suivant présente des points importants à considérer même s'ils se trouvent à l'extérieur du segment rue Laval-Boulevard des Allumettières.



Intersection Eddy-Laurier

- Malgré que cette intersection ne fasse pas partie du segment à l'étude, la présence d'une voie cyclable sur Laurier aura un impact sur la circulation cycliste à cet endroit. Entre autre les cyclistes voulant emprunter cette voie auront tendance à s'engager sur Laurier plutôt qu'à prendre la piste cyclable, ce qui risque d'augmenter le croisement des cyclistes à l'intersection Laval-Laurier (voir la problématique identifiée dans la section précédente).
- La configuration du trottoir sur le côté ouest de la rue Eddy pourrait être améliorée pour faciliter le passage vers l'îlot de transition vers la piste cyclable (voir photo 1a et 1b en annexe).
- Une voie cyclable unidirectionnelle sur le côté nord de Laurier devait se poursuivre jusqu'à Montcalm, ou jusqu'à Eddy mais cette dernière option créerait des problèmes de congestion cyclistes/piétons sur l'îlot de transition.

Annexes

Photographies (fournies par Vélo Services)



Photo 1a. Vue en direction est. Angle de la descente du trottoir ne correspond pas à la direction de la piste cyclable vers l'îlot de transition (derrière les pilonnes).



Photo 1b. Vue en direction ouest. Angle de la descente du trottoir ne correspond pas à la direction de l'îlot de transition vers la piste cyclable.

Commentaires de Bernard Hurteau (Comité d'urbanisme, Association des résidents de l'Île de Hull).

Fournier-Laurier-Taché.

L'axe Fournier-Laurier-Taché pourrait être considéré comme axe est/ouest privilégié pour les cyclistes. Qu'à qu'il existe une piste multi usage le long de la rivière des Outaouais, côtoyant la rivière des Outaouais, l'adition d'une bande cyclable sur rue en centre-ville, faciliterai grandement les déplacements vers les secteurs de Gatineau, Hull, Aylmer et d'Ottawa.

Tronçon Fournier

Maintenant que le Rapibus est en fonction, la voie réservée aux autobus est maintenant moins achalandée aux heures de pointe et pourrait être facilement convertie en bande cyclable unidirectionnelle, partagée de chaque coté de la rue.

- Possibilité de rejoindre la rue Laurier avant le viaduc de l'autoroute.
- Possibilité de créer un couloir sur le viaduc pour permettre de tourner à gauche sur Sacré-Cœur.
- Possibilité de créer un sas d'attente pour pouvoir tourner à droite lorsque le feu est au vert sur Sacré-Cœur.

Dussault

La piste multi-usages de la CCN en provenance du secteur Gatineau, débouche sur la rue Dussault, près du boul. Fournier.

Recommandations :

1. Poursuivre la piste de la CCN jusqu'au niveau de la rue Champlain.
2. Installer un arrêt (3 voies) au coin Dussault-Champlain pour permettre aux cyclistes de traverser la rue Dussault en sécurité.
3. Installer une bande cyclable unidirectionnelle de chaque côté de la rue Dussault.
4. Retirer tout stationnement sur rue, existant sur la rue Dussault, entre Champlain et Laurier.

Laurier, Dussault-Boulevard des Allumettières

Il existait autrefois, une bande cyclable unidirectionnelle de chaque côté sur ce tronçon. Avec le temps, les lignes n'ont pas été repeinte et elles sont maintenant inexistantes. Le revêtement d'asphalte est dans un état lamentable, tout particulièrement du côté du parc Jacques-Cartier. Il est même extrêmement dangereux de remonter cette section en direction Gatineau à l'heure de pointe. Bon nombre de cyclistes lui préfèrent la piste de la CCN, plus sinueuse mais plus sécuritaire.

Recommandations :

1. Refaire le revêtement

2. Retirer tout stationnement sur rue, existant sur ce tronçon.
3. Éliminer la deuxième voie en direction est (vers Gatineau).
4. Réinstaller la bande unie directionnelle, de chaque côté de Laurier, sur ce tronçon
5. A l'intersection du boul. des Allumettières, instaurer le concept de sas d'attente pour les cyclistes voulant tourner à gauche pour emprunter la piste du pont Alexandra.

Laurier, Boulevard des Allumettières-Boulevard de Maisonneuve

Ce tronçon est large et particulièrement assez achalandé, tout au long de la journée. Il y a 2 endroits où il est difficile de circuler en vélo. Le premier est en face de la Maison du Citoyen où il y a rétrécissement de la voie causé par des espaces de stationnement de ce côté de Laurier. Le deuxième endroit se trouve en face du musée des Civilisations, là où est construit la troisième voie de béton. Entre les rues Victoria et Papineau, cette troisième voie est utilisée comme stationnement de bus. Ces bus sont stationnés pare-choque à pare-choque, sont constamment en marche et peuvent, à tout moment et sans avertissement, sortir sur la deuxième voie. Les cyclistes sont « tassés » entre ce mur d'autobus et les voitures qui roulent à vive allure. Entre les rues Papineau et le Boulevard des Allumettières, les autobus y sont rarement stationnés par contre, elle est empruntée par des automobilistes pressés qui veulent contourner la circulation dense de ce secteur pour se diriger vers le pont Alexandra.

Recommandations :

1. Retirer les espaces de stationnement sur la rue Laurier, entre les rues Victoria et de l'Hôtel-de-Ville
2. Continuer la bande unidirectionnelle, de chaque côté de Laurier, sur ce tronçon
3. Prévoir un sas d'attente pour les cyclistes en provenance de Laurier et du pont Alexandra, voulant se diriger à gauche vers la piste du parc linéaire
4. Modifier les feux de circulation pour permettre aux cyclistes de pouvoir tourner à gauche sur Laurier pour se diriger sur le Boulevard des Allumettières/parc linéaire.
5. Corriger le dénivelé/fissure entre la voie de béton et les voies asphaltées, en face du musée des Civilisations.
6. Marquage de la voie de béton afin d'interdire la circulation de voiture.
7. Mesures pour sécuriser les cyclistes le long du stationnement autobus
8. Intersection Laurier/Boulevard de Maisonneuve, prévoir une aire d'attente pour les cyclistes voulant emprunter la voie cyclable du pont du Portage ?
9. Prévoir un marquage « ne pas bloquer » la bande cyclable à l'entrée du garage souterrain de Place du Portage

Laurier, Boulevard de Maisonneuve-Montcalm

Ici encore, la voie est large et ne cause aucun problème pour l'installation d'une bande cyclable uni directionnel de chaque côté de la rue. Quelques points à considérer. A la sortie Laval de la piste de la CCN, la rue Laurier est en très mauvais état. Il y a un gros trou d'environ 10 cm de profond et toujours rempli d'eau. C'est bien dangereux ! Aussi, le manque de signalisation adéquate pour se diriger vers la rue Laval. A cette sortie de la piste, le cycliste qui veut se diriger vers Laval, devrait se diriger vers le côté droit. Hors, il n'y a aucun feu vert ou traverse piétonnière lui indiquant qu'il peut traverser la voie.

L'intersection Laurier-Eddy est particulièrement problématique. La bande cyclable devrait continuer sur la rue Laurier, jusqu'à la rue Montcalm. Idéalement, elle continuerait le long du Boulevard Alexandre-Taché.

Recommandations :

1. Réparer la chaussée sur la rue Laurier au niveau de la rue Laval
2. Prévoir la signalisation à l'intersection Laurier/Laval
3. Prévoir un marquage « ne pas bloquer » la bande cyclable à l'entrée du stationnement souterrain de Place du Portage
4. Prévoir le marquage et la priorisation de la bande cyclable sur les voies de virage à droite pour emprunter le pont du Portage